L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite !

C'est aussi une action sociale qui accompagne 2 millions de personnes chaque année.

Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ou souhaitez vous installer en maison de retraite ? L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins.
Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr, rubrique Action sociale.

AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI

SORTIR **PLUS**

Pour plus d'informations, contactez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

UNE ACTION SOCIALE
RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

Janvier 2020 - Illustrations Cécile Lisbonis MHR-80199_2006

Avec l'Agirc-Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire : AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO • LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • IRCEM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS

VOUS AVEZ **75 ANS ET +**

CES **3 SERVICES** SONT POUR VOUS

AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI

SORTIR **PLUS**

UNE ACTION SOCIALE
RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc-arrco

SORTIR **PLUS**

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul.e ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné.e d'une personne de confiance.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :
  0 971 090 971 Service gratuit + prix appel
- Indiquez-lui votre besoin : faire des courses, visiter des parents ou amis, aller chez le coiffeur, au restaurant, en promenade…
- Un professionnel agréé vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.
- Le service se règle au moyen de chéquiers CESU.
- Vous pouvez commander jusqu'à trois chéquiers par an.
- Une participation de 15 € vous sera demandée pour le 1er chéquier, de 20 € pour le 2ème et de 30 € pour le 3ème.
- Le reste du coût de la prestation est pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco.

DIAGNOSTIC **BIEN CHEZ MOI**

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement.
Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :
  0 971 090 971 Service gratuit + prix appel
  et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.
- Celui-ci se rend à votre domicile et analyse ses points forts et ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Une participation financière de 15 € vous sera demandée à l'issue du rendez-vous.

Le reste de la prestation est pris en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

7, cité Paradis 75010 Paris – tél. : 01 71 72 58 00

AIDE À DOMICILE **MOMENTANÉE**

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10 h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :
  0 971 090 971 Service gratuit + prix appel
- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette…).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est gratuite : elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité.e Agirc-Arrco,
- Ne pas bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.